

RAPPORT DE SYNTHÈSE ANNUEL DU LIQUIDATEUR
Règles s'appliquant à la demande

- Droits exigibles : 40 \$ (formulaire imprimé) ou 20 \$ (YCOR)

Partie 1 – Renseignements sur la société		
Dénomination sociale	Numéro d'enregistrement	
Communication avec la société		
Afin de faciliter la communication pendant le traitement de vos documents, veuillez indiquer :		
Mode de transmission – Choisissez un mode de transmission des documents certifiés de la société.		
<input type="checkbox"/> Par envoi électronique à l'adresse courriel de la société : _____		
<input type="checkbox"/> Par la poste à l'adresse postale du bureau enregistré		
Représentant de la société		
Personne-ressource : _____		Téléphone : _____
Partie 2 – Renseignements sur le liquidateur		
Nom de famille	Prénom(s). Les noms complets sont requis (pas d'initiales).	
Nom commercial (le cas échéant)		
Rapport annuel du liquidateur à l'assemblée générale		
La société a tenu une assemblée générale le :		
AAAA/MM/JJ		
Je confirme ce qui suit :		
<input type="checkbox"/> Un compte rendu des actes et opérations du liquidateur et le déroulement de la liquidation au cours des 12 derniers mois ont été présentés lors de l'assemblée générale tenue à la date indiquée ci-dessus.		
<input type="checkbox"/> Un sommaire des reçus et des paiements du liquidateur au cours des 12 mois précédents est annexé à la présente.		
Partie 3 – Signature et autorisation		
En vertu de l'article 209 de la <i>Loi sur les sociétés</i> , commet une infraction quiconque fait une déclaration fausse ou trompeuse à l'égard d'un fait important dans un document déposé dans le registre des entreprises.		
<input type="checkbox"/> J'ai obtenu l'autorisation de remplir cette demande.		
Nom de famille de la personne qui signe ce formulaire	Prénom(s) de la personne qui signe ce formulaire	
Titre de la personne qui signe ce formulaire	Signature	Date de la signature
		AAAA/MM/JJ

En signant et en déposant ce formulaire, vous autorisez Entreprises, associations et coopératives à entrer les données s'y trouvant dans notre registre en ligne. Une fois entrés dans le registre, ces renseignements deviendront le document officiel. Nous faisons de notre mieux pour bien transcrire ces renseignements, mais leur exactitude ne peut être garantie. Si vous constatez des inexactitudes ou des omissions sur votre copie certifiée, il vous incombe d'en aviser Entreprises, associations et coopératives dans les 30 jours suivant sa réception pour les faire corriger.